



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24.134 - Pour des allocations familiales équitables

Intervention de Corine Bolay Mercier au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Chères et chers collègues,

Le but des allocations est de compenser une partie des frais des parents pour assumer l'entretien de leurs enfants.

La loi fédérale prévoit des montants que les cantons peuvent adapter librement : 200.- frs par mois pour chaque enfant si l'enfant est en formation, 250.- frs pour enfant si formation.

Neuchâtel vient d'annoncer une augmentation de 20.- frs par enfant pour ne plus être au plancher fédéral ! C'est une très bonne chose. Les allocations familiales versées se monteront, dès le 1^{er} janvier 2025, à CHF 240.- pour les deux premiers enfants, CHF 270.- pour le troisième. (Si l'enfant suit une formation, il y a un complément de CHF 80.- jusqu'à l'âge de 25 ans). Le groupe socialiste salue cette augmentation, la première qui intervient depuis 2015. Mais ce n'est clairement pas suffisant pour faire face aujourd'hui au coût de la vie qui ne cesse de grimper.

L'augmentation des primes d'assurance maladie pèse certainement le plus sur les revenus d'une famille. En 2023, l'augmentation a été de 8.4 % pour les enfants de 0-18 et de 8,2 % pour les jeunes de 18-25 ans. En 2024, l'augmentation annoncée pour 2025 est de 5 % pour 19-25 ans et de 4,7 % pour les enfants de 0-18 ans.

Comme le rappelle le postulat, d'autres augmentations frappent tous les ménages : l'augmentation des prix de transport, l'augmentation des coûts liés à la nourriture, de chauffage, de l'électricité, l'augmentation des loyers...

Caritas rappelle à juste titre « tout augmente, la pauvreté aussi ». Depuis l'été dernier, les Épiceries Caritas constatent une hausse conséquente du nombre de personnes qui ne peuvent plus se permettre de faire leurs courses dans les supermarchés ordinaires. Par comparaison avec 2021, le nombre de passages en caisse a augmenté de près de 30 %.

Ainsi au vu de toutes ces augmentations, requestionner le montant versé pour soutenir le pouvoir d'achat des familles est approprié. Par contre, requestionner les

modalités de financement ne convainc pas notre groupe et il soutiendra l'amendement proposé par le groupe VertPop de ne pas entrer en matière sur ce point.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Corine Bolay Mercier